

tion des édifices situés à l'ouest de l'hôtel des postes avait été fait par le département des Travaux publics, et non pas par la Commission fédérale.

M. BOYS: L'expropriation, certainement.

L'hon. M. ELLIOTT: Oui et les titres de la propriété passeront au ministère des Travaux publics aussitôt que la question de prix sera réglée. Le ministère en est aujourd'hui le propriétaire réel.

L'hon. M. STEVENS: Quelle offre le Gouvernement a-t-il faite pour cette propriété?

L'hon. M. ELLIOTT: Si je m'en souviens bien, c'est environ \$600,000.

L'hon. M. STEVENS: Plus que cela?

L'hon. M. ELLIOTT: Je dois dire que ces plans n'ont rien de définitif. Le Gouvernement suivra les plans de la commission fédérale autant que possible, afin que ceci cadre avec l'idée générale. Cependant, ces dépenses sont faites par le ministère des Travaux publics et non par la commission.

M. BOYS: Le ministère des Travaux publics devra-t-il aussi s'occuper de la démolition de l'édifice Russell?

L'hon. M. ELLIOTT: Non, cela fait partie du travail de la Commission. Le ministère des Travaux publics s'occupe seulement du terrain avoisinant le bureau de poste.

L'hon. M. STEVENS: Cette somme de \$600,000 est-elle payée sur le fonds du revenu consolidé du Canada?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

L'hon. M. STEVENS: Monsieur le président, nous voici dans une situation étonnante. J'entends beaucoup de rire de l'autre côté de la Chambre; on pense évidemment que tout ceci est une farce. Le premier ministre a fait l'autre jour un discours très long et apparemment bien préparé pour faire connaître à la Chambre un projet d'embellissement de la capitale et de la colline du parlement. Il a représenté à la Chambre qu'il serait sage d'accorder une somme considérable devant être dépensée au cours d'un certain nombre d'années. C'est dans ce but qu'il présenta un projet de loi spécial accordant à cette fin une somme de 3 millions.

Mais où en sommes-nous? Ce projet de loi accorde trois millions à la Commission du district fédéral. En outre, il y a ce crédit de \$600,000 pour une propriété entrant dans le plan général; un crédit de \$30,000 pour du pavage; un autre de \$500,000 pour les scieries de New-Edinburgh qui avaient été mises en vente il y a deux ans au prix de \$250,000. On nous demande une somme additionnelle de \$100,000

pour Rideau Hall, en sus des \$60,000 votés il y a deux ans pour l'entretien et l'ameublement. On demande une autre somme de \$150,000 en sus de ce que l'on nous a fait voter l'an dernier pour les besoins du Gouverneur général à la citadelle de Québec, un total de \$4,800,000. On ajoutera sans doute à cette somme énorme d'autres crédits de même nature pour l'embellissement d'Ottawa, au dire de quelques-uns, mais plutôt pour satisfaire à la vanité mondaine de cette ville.

J'ai le plan en main. On y voit une place toute en verdure et plantée d'arbres à l'endroit même où le ministre veut faire ce pavage de \$30,000. Pourquoi irions-nous payer cet espace alors que nous devrons ensuite briser le pavage et y planter des arbres si nous voulons suivre le plan? Tout ce projet me semble absurde. Je partage l'opinion énoncée il y a quelques instants par l'honorable député de Kingston (M. Ross); en adoptant ce projet d'amélioration d'Ottawa, nous ouvrons une artère en plein cœur de la ville et nous la divisons en deux sections, ce qui va détruire sa symétrie. Depuis des années, le commerce prend la direction de la rue Bank et voici que le premier ministre nous arrive avec ce projet. Il ne s'agit plus du plan préparé par des experts en urbanisme, il y a quelques années, au coût de \$60,000 ou \$70,000, mais d'un projet que le premier ministre a caressé et présenté au Parlement. Je le répète, ce projet n'est pas en harmonie avec le développement naturel de la ville. On la divise en deux sections. La situation était déjà assez mauvaise quand le commerce devait passer par le Russell et les édifices construits sur le côté opposé de la rue; maintenant, les affaires vont se faire dans la direction de la rue Bank et la section de la rue Rideau se trouvera négligée et perdra de la valeur. Les contribuables d'Ottawa ne comprennent pas encore quels seront les effets de la démolition du Russell.

Je m'oppose à cette allocation de \$30,000; j'y vois un assaut sur le trésor, — je ne dirai pas sous de faux prétextes, ce serait aller trop loin, — mais en profitant de ce que le Parlement et le peuple ont une fausse impression. Nous avons compris que les trois millions de l'autre jour suffiraient à toutes les dépenses entraînées par l'exécution de ce projet et nous trouvons déjà cette somme trop élevée. Je vais me récapituler. En outre, le Parlement accorde au moins \$600,000 pour cette propriété, ce qui est, notez-le bien, ce qu'offre le Gouvernement, mais l'expérience du passé nous autorise à affirmer que le coût dépassera ce chiffre d'au moins 10 ou 20 p. 100; \$500,000 ou plus pour les usines de New-Edinburgh, pour lesquelles le ministre a inscrit une somme additionnelle au budget supplémentaire, afin de